



unies & engagées

pour le service public et ses agent-e-s
pour la transformation sociale et environnementale



Formation Spécialisée du CSA Ministériel

Séance plénière du 1^{er} avril 2025

Déclaration liminaire

Madame la Ministre,

Nous ne décolérons pas ! Des agent-es du MASA sont menacé-es et agressé-es dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. Alors que la situation était déjà très tendue depuis plus d'un an, notamment à l'encontre des agents de l'OFB, des **situations inacceptables se multiplient** ces derniers jours :

- **menaces envers le directeur de la DDT87** par, notamment, la Coordination Rurale départementale ;
- **des contrôleur.euses de l'ASP** ont retrouvé, après leur mission, les roues de leur véhicule démontées ;
- **simulation d'un meurtre d'un agent de l'OFB**, mis en scène, filmé et diffusé par le syndicat les "Jeunes agriculteurs" - JA - lors d'une assemblée générale organisée dans un lycée agricole de Coutances, en présence d'un de vos prédécesseurs ;
- **boulon dévissé d'une roue d'un véhicule personnel d'un agent de l'OFB** dans le Tarn et Garonne lors d'une réunion de la chambre agriculture ;
- **annulation d'un projet pédagogique portée par une équipe éducative** dans l'école forestière de Meymac en raison de menaces de la part de la FNSEA et JA ;
- **propos du nouveau président du CA de l'EPLFPA de la Haute-Vienne**, membre de la coordination rurale, qui a appelé à lutter contre les dérives de l'enseignement agricole ;
- **menace de "comité d'accueil"** par la Coordination Rurale, en Meuse, contre les inspections "agricoles".
- **agression du directeur de la DDT de Haute-Corse, dans son bureau.**

Ces types de violence ont déjà été dénoncées à plusieurs reprises en CSA ministériel et dans les FS des CSA de réseaux *forêt et agriculture*, *alimentation* et *enseignement agricole* et ce, par les différents membres de ces instances. Nous n'allons pas ici nous répéter sur le contexte et l'émotion que cela entraîne.

Il est temps de prendre la parole pour dénoncer officiellement, et avec la plus grande fermeté, ces agissements. L'État ne doit accepter aucune de ces dérives et porter plainte contre les auteurs, chaque fois que la situation le permet. **Il est de votre responsabilité de faire cesser ces atteintes aux agents de votre ministère qui portent en votre nom les politiques du MASA.**

Comment explique-t-on que suite à une agression dans l'éducation nationale, la ministre de l'éducation nationale et le ministre de l'intérieur ont pris la parole pour condamner ces faits. Au MASA, face aux faits décrits ci-dessous, nos autorités jouent au roi du silence.

Ce sont les agent·es du ministère dont vous avez la charge qui sont intimidé·es et violenté·s dans leur quotidien de travail. La réglementation en vigueur ne peut être ainsi bafouée ; l'employeur, que vous représentez, se doit de veiller à la santé et la sécurité des agent·es, qui au quotidien se lèvent pour servir notre République, au sein du ministère en charge de l'agriculture.

Nous avons pourtant été force de proposition dans les instances précédentes. A plusieurs reprises nous avons énuméré des pistes de travail auprès des présidences : par exemple, déployer - selon les contextes locaux - deux agent·es lors des contrôles, disposer d'un outil informatique efficient - et partagé avec les autres ministères - afin d'améliorer la coordination des contrôles, rappeler fermement les obligations de respect des missions régaliennes auprès des organisations agricoles et des élus locaux, systématiser la protection fonctionnelle, accompagner dignement les agent·es en cas de poursuites judiciaires...

Les instances de dialogue social se doivent aussi d'être respectées et les mesures discutées et validées collégialement, appliquées. Sinon à quoi bon se réunir ?

Madame la Ministre, les Formations Spécialisées de réseaux cités précédemment avec celle dite *spéciale* des services déconcentrés constituent le niveau intermédiaire de l'**articulation d'instances dédiées à la santé, sécurité et conditions de travail** entre les FS dites de proximité - avec la spécificité des FS régionales de l'enseignement agricole - et notre instance, la FS ministérielle. C'est une particularité que tous les ministères n'ont pas. Cette articulation n'est pas aisée mais pour palier cela, **la création d'un observatoire national de santé, la sécurité et les conditions de travail** - un des objectifs actuels du Plan National de Prévention -, **serait l'outil approprié pour l'optimiser.** Or, nous avons appris que pour des raisons de contraintes budgétaires, il ne pouvait se mettre en place. Nous ne pouvons pas faire l'économie d'un tel outil que ce soit en raison du sujet évoqué en début de cette déclaration, mais également parce que ce **ministère** - qui vous a été attribué par le Président de la République - **couvre, par la diversité de ces métiers, un nombre conséquent de risques professionnels.** La santé et la sécurité des agents du ministère n'ont pas de prix !

Madame la Ministre, nous attirons également votre attention sur des situations préoccupantes concernant **l'application du droit syndical.** En effet, à plusieurs reprises, des membres d'instances nationales se sont vus refuser d'assister à des séances plénières en raison de nécessité de service ou de contraintes budgétaires. Certes, le secrétariat général - après interpellation de notre part - a rappelé à l'ordre des chef·fes de service qui avaient fait fi de la réglementation en vigueur. Mais ces attitudes découragent nos représentant·es qui parfois subissent ces pratiques inadmissibles sans nous alerter.

Madame la Ministre, sur l'ensemble des points énoncés ci-dessus, **nous attendons** des réponses à la hauteur des enjeux de santé et de sécurité et des conditions de travail, auxquels sont confronté·es les agent·es du MASA et **un engagement fort de votre part.**